Université de Paris

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2021, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES.

La présidente d'Université de Paris,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS, CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2021, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES :

Monsieur CAILLÉ Bertrand, ingénieur de recherche de 2ème classe, président, Aix Marseille Université, Marseille.
Madame BARDOU Stephanie, ingénieure d'études de classe normale, experte, Métropole du Grand Paris, Paris.
Madame ANTRAIGUE Sophie, ingenieur d'etudes hors classe echelon 3, Sorbonne Université, Paris.
Madame BOULOGNE Florence, attachée d'administration de l'etat, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.
Monsieur CHAMPAIN Arthur, contractuel catégorie A, Université de Paris, Paris.
Monsieur CHEVALLEREAU Yann, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Versailles.
Madame GRAFFAN Martine, assistante ingénieure, Université Sorbonne Nouvelle, Paris.
Monsieur GUATEL Renaud, technicien recherche et formation classe supérieure, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.
Monsieur LECOMPTE Nicolas, ingénieur d'études hors classe, Université Paris Saclay, Orsay.
Madame MARCITEAU Isabelle, assistant ingénieur rf, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis.
Madame MILLERO Beatrice, administrateur, Université Paris 1 Pantheon Sorbonne, Paris.

Monsieur REHEL Romain, ingénieur d'études de classe normale, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry-Courcouronnes.
Madame ROUILLON Natacha, assistante ingénieure, Ecole pratique des hautes études, Paris.
Madame ACEF Yamina, assistante ingénieure, suppléante, Université Paris Saclay/ Institut universitaire de technologie d'Orsay, Orsay.
Madame BAUDIS Sandra, assistante ingénieure, suppléante, Université Paris 8, Saint-Denis.
Monsieur LOEFFEL Alix, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Paris, Paris.

Fait à Paris, le 01 juin 2021

La Présidente

Christine CLERICI

